

LA PAUVRETE DANS L'OUTAOUAIS : **PAS FACILE DE MANQUER DE REVENU QUAND ON VIT** **DANS UNE SOCIETE QUI POUSSE A LA SURCONSOMMATION**



*Recueil des propos exprimés
par les citoyenNEs,
membres des groupes communautaires,
lors d'une consultation sur la pauvreté (Outaouais)*

*Rapport de la consultation parallèle (octobre – décembre 2009)
Collectif régional de l'Outaouois (CRO) pour un Québec sans pauvreté
Rapport déposé en février 2010*



LA PAUVRETÉ DANS L'OUTAOUAIS : PAS FACILE DE MANQUER DE REVENUS QUAND ON VIT DANS UNE SOCIÉTÉ QUI POUSSE À LA SURCONSOMMATION

2

Afin de préparer le deuxième plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le gouvernement du Québec a entamé, au printemps 2009, «*Les Rendez-vous de la solidarité*». Celui-ci comportait, entre autres, une consultation régionale dont l'étape de Gatineau eut lieu le 19 octobre 2009. Cette consultation a permis au gouvernement de rencontrer, autour d'un nombre très restreint de propositions, une trentaine de représentants patronaux, ministériels, syndicaux, philanthropiques et communautaires.

Le milieu communautaire de l'Outaouais n'a trouvé acceptables ni le cadre, ni le contenu de la consultation gouvernementale. À son avis, une véritable consultation aurait mis en jeu les orientations mises de l'avant dans le premier plan d'action afin d'identifier les éléments qui ont porté fruit et de repenser ceux qui ont moins bien fonctionné. De plus, le milieu s'interroge sur la pertinence de consulter des «bureaucrates» municipaux, communautaires, fonctionnaires et autres plutôt que les premières personnes concernées.¹

Le milieu social de la région 07 a donc accepté une proposition en provenance du Collectif régional de l'Outaouais (CRO) pour un Québec sans pauvreté, membre actif du Collectif national du même nom, soit d'organiser et de réaliser une consultation parallèle auprès des membres des groupes sociaux sur le contenu qu'ils souhaitent voir dans le deuxième plan d'action gouvernemental.

La consultation parallèle a permis de rencontrer et de recueillir les propos de plus de 110 militants et militantes, membres, et usagers des groupes de base. Cette démarche s'est déroulée entre octobre et décembre 2009 et a pris la forme d'une quinzaine de rencontres. On retrouvera le déroulement des rencontres, ainsi qu'un aperçu des groupes-hôtes, à l'Annexe 1.

Nous espérons que le présent texte soit un reflet fidèle de ce qui s'est dit lors de la consultation parallèle. On le soumet au milieu pour validation et commentaire. Après cette validation, il servira de base à une discussion avec les députés de l'Outaouais et le ministre responsable de la région qui ont déjà démontré une ouverture à être informés des résultats de cette démarche.

¹ Une note sur la présentation du présent texte : D'abord, le libellé souligné rapporte textuellement des idées retenues dans les rapports de synthèse des 14 rencontres ayant formé la consultation parallèle. *L'Annexe 3* donne un aperçu de l'ensemble du contenu des 14 rencontres. Deuxièmement, on utilise le féminin pour refléter le fait, exprimé à plusieurs reprises lors de la consultation parallèle, que la pauvreté a un visage de femme. Comme société, nous n'avons pas encore compris que les droits des femmes sont des droits humains. D'une part, le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes. D'autre part, le travail des femmes, qui se fait souvent en dehors du marché du travail, n'est pas reconnu à sa juste valeur : si ce travail était reconnu par un salaire, pas mal moins de femmes seraient pauvres! Enfin, si un accent se dégage de temps à autre de notre texte, cela révèle que les personnes consultées reconnaissent que les personnes immigrantes sont pauvres de façon disproportionnée au Québec...

Rapport de la consultation

Trois questions ont été soumises à la consultation parallèle :

1. *Quelles sont les causes de la pauvreté;*
2. *Quelles solutions y appliquer;*
3. *Les revendications portées par les organisations nationales sont-elles la base d'une véritable lutte à la pauvreté?*

3

Remarques préliminaires

Disposons d'abord de la troisième question: de façon unanime, les personnes rencontrées lors de la consultation parallèle se sont reconnues dans les revendications portées par les regroupements nationaux (voir encadré ci-contre). Elles ont été envoyées aux ministres Hamad et Thériault avant la «consultation» nationale de juin 2009. Elles étaient déjà déposées de façon plus formelle au moment même de la rencontre nationale.

Puisque le processus retenu pour la consultation parallèle n'a pas prévu de mécanisme d'adoption formelle de nouvelles revendications, le présent rapport se limitera à une présentation des causes identifiées de la pauvreté et des pistes suggérées pour éliminer ces causes. Nous soumettons les pistes, à titre indicatif, au gouvernement afin d'alimenter sa réflexion quant au contenu du deuxième plan d'action.

À l'instar des regroupements nationaux, le milieu social de l'Outaouais veut voir les éléments suivants dans le 2^e Plan de lutte contre la pauvreté :

- ✓ Offrir à tous les citoyens et citoyennes l'accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité ;
- ✓ Ne pas augmenter les tarifs de ces services ;
- ✓ Éliminer les catégories à l'aide sociale ;
- ✓ Rehausser les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels ;
- ✓ Éliminer l'obligation de participer à des programmes de réinsertion sociale;
- ✓ Construire davantage de logements sociaux ;
- ✓ Hausser le salaire minimum et améliorer les normes du travail ;
- ✓ Implanter un système de contrôle des loyers;
- ✓ Implanter une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiants et des jeunes.

La consultation gouvernementale s'est déroulée dans une conjoncture marquée par la crise de l'économie mondiale² et provoquée par la cupidité de certains gens, preuve d'un accroissement de l'écart entre riches et pauvres. La crise laisse paraître une forme de mondialisation qui diminue la capacité d'intervention de l'État national et réduit les dépenses publiques dans le domaine du social tout en augmentant les dépenses reliées à la guerre. L'enjeu de la guerre actuelle, enrobé dans un discours antiterroriste, porte davantage sur l'accès au pétrole, nécessaire pour maintenir «notre» niveau de vie...

De l'avis de plusieurs personnes consultées, les gouvernements doivent profiter de cette crise pour revoir en profondeur l'utilisation des fonds publics. Ils ne doivent pas craindre de jouer pleinement leur rôle pour redistribuer équitablement la richesse collective. Les programmes et services publics sont une forme de redistribution. Une telle révision de leur rôle et un tel courage permettraient aux gouvernements une approche plus robuste d'intervention en matière de lutte à la pauvreté.

Les causes de la pauvreté

Avec les remarques préliminaires comme trame de fond, deux grands blocs ressortent comme **causes** de la pauvreté : l'insuffisance des revenus et les pressions exercées sur les personnes à faible revenu vivant dans une société de consommation.

L'insuffisance du revenu et l'impact de cette insuffisance

Même si « *le Québec progresse!* », la consultation parallèle permet de voir que toutes les Québécoises ne profitent pas également de ce progrès. Cinq ans après l'adoption du premier plan d'action de lutte contre la pauvreté, les participantes

² Signalons l'ironie profonde du «timing» de la consultation Gouvernementale. En même temps que le Gouvernement du Québec consulte sur la pauvreté (en se vantant des **centaines de millions de \$** qu'il a investi dans le premier plan d'action), d'autres Gouvernements canadiens annoncent l'investissement des **centaines de milliards de \$** pour soutenir les travailleurs (et dirigeants) de l'industrie d'automobile... L'écart entre «des millions» et «des milliards» ne s'est pas passé inaperçu...

demandent un changement de cap significatif, une révision à la hausse du soutien gouvernemental au revenu des personnes pauvres (pas seulement à celui des personnes les plus pauvres). Le deuxième plan de lutte doit tenir compte du manque de revenu de bon nombre de nos concitoyennes, particulièrement celles des jeunes familles, en mettant en place des mesures concrètes pour y remédier.

Du point de vue de la personne qui la vit, la pauvreté est surtout une question d'un manque de revenu, qui se fait sentir à plusieurs niveaux. Évidemment, le niveau actuel des prestations d'aide sociale a été déploré, et ce, dans presque toutes les rencontres. Le revenu des personnes ayant des problèmes de santé mentale et les difficultés financières des familles à bas revenu, ont aussi été souvent signalées.

Le manque de revenu est souvent à l'origine d'autres facettes de la pauvreté :

- Le manque de logements abordables et salubres a été invoqué de façon répétée; plusieurs répondantes indiquent que plus de 50% de leur revenu passe au loyer; quand on dépense autant pour le logement, c'est la nourriture (quantité et surtout qualité) qui écope. Or, la nourriture doit être conçue comme un droit à protéger et non pas juste comme un bien de consommation.
- Le revenu disponible détermine la qualité du logement choisi. Un logement mal isolé coûte plus cher à chauffer... Or, les tarifs d'électricité augmentent beaucoup plus que les revenus des personnes...
- Le coût d'une alimentation saine et variée monte en flèche...
- Le manque de revenu, entre autres, entraîne l'endettement;
- Le travail est souvent évoqué comme LA solution à la pauvreté. Au contraire, la consultation parallèle révèle que le travail est parfois davantage une cause de la pauvreté, car les revenus gagnés sont insuffisants pour s'en sortir.
 - Travailler implique des coûts supplémentaires (vêtements, transport, garderie, nourriture). Ainsi, travailler au bas salaire veut dire s'endetter, se confiner dans la pauvreté... sans grand espoir d'en sortir.
 - Pour une personne monoparentale, travailler implique souvent placer son enfant dans une garderie; on note un manque de places dans les CPE; souvent les basses salariées travaillent en soirée ou en fin de semaine – il n'y a pas de services de garde adaptés aux horaires irréguliers

- Quand on travaille, on n'a pas accès à certains «avantages» du régime d'aide sociale (comme les soins dentaires et oculaires...)
- Plusieurs invoquent un manque de scolarisation comme une cause de pauvreté... À un premier niveau, ce manque les prive d'un emploi intéressant. À un deuxième niveau, plus en lien avec le revenu, on craint de répéter la même erreur envers la génération future, car l'éducation n'est pas vraiment gratuite... Les *frais afférents*, imposés par l'école primaire et secondaire, ont un effet certain sur les parents pauvres (leur estime de soi) et sur la qualité d'éducation reçue. Plusieurs indiquent que le système scolaire n'aide pas leurs enfants à bien juger, une valeur importante si on veut échapper convenablement à la pauvreté.
- La pauvreté est également un indicateur reconnu de la santé. Alors que le Québec a un régime public d'assurance médicaments, plusieurs médicaments importants ne se trouvent pas sur la liste des médicaments approuvés et sont inabordables pour les travailleurs à bas revenus; les dentistes sont inabordables pour les personnes à bas revenu et pour leurs enfants.

Dans plusieurs rencontres, on a également identifié une évidence dont la solution dépasse sans doute l'action gouvernementale, mais qu'il convient de noter : les prix augmentent plus vite que les revenus. Lorsque les prestations d'aide sociale ou les pensions de vieillesse ne sont indexées qu'au coût de la vie, un tel écart peut produire des aberrations. En effet, les personnes à faible revenu ne consomment généralement pas l'ensemble des produits et services couverts par les mesures statistiques du coût de la vie – elles n'en consomment qu'une partie. Quand l'électricité et le transport augmentent plus vite que le coût de la vie, l'impact sur les personnes à faible revenu est disproportionnel face à celui vécu par d'autres secteurs de la population. Cela cause un appauvrissement relatif.

Une société de consommation malsaine

Il n'est pas suffisant de mesurer la pauvreté uniquement par le manque de revenu. La pauvreté dont il était question dans la consultation, c'est la pauvreté à Gatineau, dans l'Outaouais, au Québec, en Amérique du Nord. Autrement dit, la pauvreté est

relative : est pauvre la personne qui n'arrive pas dans son budget dans un contexte précis.³

Le deuxième fil conducteur qui en ressort fait voir l'aspect relatif de la pauvreté dans l'Outaouais. Ce deuxième fil conducteur vient du fait que nous vivons dans «une société de consommation malsaine» qui exerce une pression supplémentaire sur les personnes à faible revenu. Qui plus est, la consultation parallèle a rejoint beaucoup de parents à faible revenu peu avant Noël, soit durant la période de l'année où ils vivent le plus douloureusement la tension sociale occasionnée par la culture de la surconsommation.

La consultation relève une inquiétude réelle face aux écarts grandissants entre les riches et les pauvres. Les mesures gouvernementales contre la pauvreté sont loin de réduire la distance entre les riches et les personnes pauvres; au contraire, elles exacerbent cette inégalité. On impute ce clivage de la société à un manque de compassion et un manque de solidarité réels envers les pauvres. On a tendance à ghettoïser les pauvres.

Le système fiscal ne joue pas adéquatement son rôle de répartir la richesse. D'une part, les personnes à faible revenu paient trop de taxes, et même trop d'impôt; d'autre part, les abris fiscaux de tout acabit font en sorte que les mieux nantis échappent à leur responsabilité de citoyen. On dénonce également la spéculation boursière où la richesse acquise n'est qu'une richesse privée, souvent sans retombée collective.

³ Une citoyenne d'origine africaine a dit à une des rencontres que les QuébécoisES ne savent pas de quoi ils parlent quand ils parlent de la pauvreté. La remarque a suscité tout un échange...

Par ailleurs, la consultation parallèle permet d'interpeller nos élus concernant le fléau du crédit. L'accès de plus en plus facile aux cartes de crédit, notamment chez les jeunes, est une cause de la pauvreté qui n'est pas suffisamment discutée. Dans la section suivante, nous proposerons quelques solutions mises de l'avant.

Enfin, notre consultation accorde aux jeux de hasard un rôle prépondérant dans l'appauvrissement des personnes déjà démunies. On dénonce l'offre excessive des jeux de hasard, notamment les jeux vidéo et les loteries qui sont relativement peu chers, disponibles dans les endroits publics et annoncés en grande pompe à la télévision. En faisant miroiter aux démunis la possibilité instantanée («Ça ne coûte que 2\$!) d'accéder au monde de la surconsommation, le gouvernement ne fait que vendre des illusions à une clientèle vulnérable... tout en lui enlevant des revenus déjà insuffisants.

Les Solutions aux causes identifiées

Le gouvernement veut consulter le milieu sur le contenu de son prochain plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté. Dans cet esprit, après avoir identifié les causes de la pauvreté, les participantes à la consultation parallèle dans l'Outaouais offrent les idées suivantes au gouvernement du Québec comme solutions aux causes identifiées.

Certaines des propositions sont claires; d'autres moins. Certaines sont un «cri du cœur». Ce qui est clair : les personnes ayant répondu à l'appel espèrent retrouver des mesures concrètes de soutien au revenu ainsi que des mesures concrètes pour aider des personnes qui n'ont pas suffisamment de revenus pour mieux vivre.

Par ailleurs, la consultation parallèle n'a identifié aucun aspect de la pauvreté qui soit propre à l'Outaouais... sauf peut-être la question du salaire minimum, qui sera traitée dans la section suivante...

Vers une augmentation des revenus et l'atténuation des impacts des bas revenus

La consultation parallèle révèle que, pour la vaste majorité des personnes consultées, l'État doit jouer un rôle dans le transfert de la richesse et le soutien du revenu des citoyens. De plus, ce rôle, il doit le jouer de diverses façons et non pas juste en fonction des personnes les plus pauvres de la société.

10

Le Revenu

Certes, une solution à la pauvreté dans l'Outaouais, qui ne relève pas de la compétence des autorités municipales ou locales, est de bonifier le régime actuel d'aide sociale. Spécifiquement, on suggère :

- d'augmenter le revenu des parents vivant de l'aide sociale, et ce, de plusieurs façons, notamment en :
 - ne déduisant pas les pensions alimentaires et les allocations familiales du chèque d'aide sociale ;
 - enlevant les catégorisations (apte/inapte au travail) qui établissent des niveaux de prestations différents;
 - indexant l'aide sociale
 - rendant les prestations plus accessibles
- d'abolir l'exigence des 2 ans d'émancipation pour l'accès à l'aide sociale

Mais la pauvreté, ce n'est pas juste une affaire de personnes assistées sociales et le problème de revenu n'est pas juste une question des prestations. Ainsi, pour les travailleuses, la consultation parallèle propose les éléments suivants touchant le revenu :

- augmenter le salaire minimum⁴;
- verser le salaire chaque semaine plutôt qu'aux 2 semaines (une mesure proposée pour palier aux besoins financiers immédiats des « basses salariées... ») ;
- améliorer significativement l'aide financière aux aidants naturels ;
- indexer les pensions de vieillesse.

Le logement

Outre la question du manque de revenu, c'est la question du logement qui ressort clairement comme cause de la pauvreté dans l'Outaouais. Un fait à noter : des quatorze

⁴ L'Outaouais est une région limitrophe – Les personnes qui habitent à Gatineau savent que le salaire minimum à Ottawa est plus élevé que celui au Québec. Peut-être les bureaucrates régionaux l'ont-ils signalé à la ministre Thériault lors du passage dans la région des *Rendez-vous de la solidarité 2009*... Et probablement la ministre reçoit-elle le même message des groupes de Cabano : le Nouveau-Brunswick vient d'annoncer une augmentation du salaire minimum qui fera en sorte que, à partir du 15 septembre 2010, il sera plus élevé dans les deux provinces avoisinant le Québec dès l'automne prochain...

rencontres organisées dans le cadre de notre consultation, une seulement s'est tenue dans un organisme du secteur logement... Comme solutions au problème de logement, ressortent les idées suivantes.

D'abord quant au marché locatif :

- baisser le prix des loyers ;
- contrôler le ratio revenu/logement afin que les coûts reliés au logement ne dépassent pas 25% du revenu ;
- améliorer le programme d'accès aux logements existant;
- améliorer le programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec.

11

Par rapport au logement social :

- favoriser le modèle des coopératives d'habitation ;
- construire des logements sociaux (par exemple logements à prix modique, HLM);
- offrir du logement avec support communautaire.

Autres services essentiels pour les personnes à bas revenu

On l'a dit dans la première partie : l'augmentation du coût de la vie dépasse celle du revenu des personnes à bas salaire. Le cercle est sérieusement vicieux : un pas en avant, trois en arrière... Pour trouver un espace permettant de respirer, on a suggéré les moyens suivants :

- Réduire les coûts d'épicerie pour les personnes à faible revenu ;
- Geler les tarifs d'Hydro-Québec ;
- Tarifier les transports en commun selon le niveau de revenu ;
- Rétablir la distribution des berlingots de lait à l'école.

La Santé

Dans l'Outaouais, on est particulièrement aux prises avec un problème d'accès aux soins de santé. Le ministre responsable de la région est très au courant. Le sujet revient souvent dans la consultation parallèle, car les personnes en situation de pauvreté ne peuvent pas se payer des services privés, comme d'autres secteurs de la société. Spécifiquement, les personnes consultées ont suggéré de :

- Financer davantage l'accès aux médicaments en élargissant la liste des médicaments approuvés
- Offrir la gratuité des médicaments pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté;⁶
- Donner accès aux soins dentaires pour les personnes à faible revenu ;

Le lien entre la pauvreté et les personnes ayant des problèmes de santé mentale ressort de façon spécifique dans la consultation parallèle. Pour une part, la pauvreté des personnes vivant cette situation est reliée au manque de revenu, mais on convient en partie qu'il y a

⁶ Pour le CRO, le *Seuil de faible revenu (SFR)* est la mesure retenue pour indiquer un début de sortie de la pauvreté. La consultation, dont un des constats majeurs est le fait qu'on vit dans une société de surconsommation, indique l'importance de choisir un indicateur de la pauvreté qui soit relatif, au moins pour une part.

également une absence de services adéquats. En ce sens, plusieurs idées sont mises de l'avant, dont :

- financer davantage les ressources en santé mentale, dont les services aux familles ayant des membres qui souffrent des problèmes de santé mentale;
- encourager la « fiducie volontaire » pour personnes inaptes;
- relier les centres de désintoxication aux autres services;
- créer des mesures volontaires d'intégration au travail.

L'éducation

Le manque de scolarisation a été identifié comme une cause de la pauvreté. Plusieurs suggestions pour redresser la situation ont été proposées :

- créer un compte en banque pour l'enfant auquel contribueront les parents et le gouvernement;
- améliorer l'aide financière aux études comme stratégie de sortie de la pauvreté
 - NB : Même si cela ne ressort pas clairement de la consultation, l'idée serait probablement d'instaurer un système de **bourses** pour les personnes à bas revenus. Cette interprétation se justifie en raison de ce qui ressort très clairement de la démarche : l'endettement est une cause de la pauvreté chez nous. En toute logique, ce qui est proposé ici n'est pas d'ouvrir le système de prêts aux personnes à faible revenu... ;
- favoriser l'accès aux études pour personnes à faible revenu;
- Rendre accessibles un ordinateur et une connexion internet à la maison pour tous les enfants .

Vers l'établissement de limites à la société de consommation

Le deuxième axe majeur identifié comme une cause de la pauvreté est le fait que nous vivons dans une société qui pousse la consommation à outrance. Il est très clair que les participants à la consultation alternative seraient ouverts à des initiatives gouvernementales pour freiner cette tendance et ce, au nom de la lutte contre la pauvreté.

On formule quelques propositions très concrètes, dont une première série visé les riches:

- taxer les riches;
- éliminer les abris fiscaux;
- abolir la spéculation boursière;
- instaurer un plafond salarial [pour les dirigeants].

Il va sans dire que de telles politiques relèvent du pouvoir du gouvernement provincial, sinon du gouvernement fédéral. Les municipalités n'ont pas grand pouvoir pour réaliser de telles initiatives.

Une deuxième série de mesures vise à éviter le surendettement. On se rappelle que le rôle du jeu et des loteries a été identifié comme une cause de la pauvreté. Voici ce qui est proposé :

- augmenter l'âge minimal pour l'accès à une carte de crédit;
- prévenir l'endettement par les cartes de crédit, par exemple en
 - empêchant les compagnies d'augmenter la marge de crédit à notre insu, c'est-à-dire sans informer le consommateur ;
 - obligeant les compagnies de crédit à mieux informer les consommateurs et les consommatrices des dangers du crédit;
 - réglementant le niveau de marge de crédit en fonction du revenu;
 - réglementant sévèrement la publicité qui incite à la surconsommation.

Conclusion

Les gens de l'Outaouais réclament de leurs représentants gouvernementaux la mise en place d'une stratégie de lutte à la pauvreté qui puisse remettre en question une société capitaliste, car elle favorise la cupidité et l'inégalité par l'incitation à la consommation. La lutte à la pauvreté passe par le redressement des inégalités sociales, et ce, autant par le haut (avec des mesures qui visent les riches) que par le bas (avec des mesures de soutien des revenus des plus pauvres). Dans cette optique, l'outil approprié est le régime fiscal : il faut le revoir en profondeur.

On interpelle les représentants politiques en leur demandant d'appliquer plus sérieusement la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de donner la priorité aux besoins humains plutôt que de se faire du capital politique sur le dos des plus vulnérables de la société.

Les citoyens impliqués du début à la fin

Cette annexe explique les étapes par lesquelles ce projet d'engagement citoyen est passé avant d'en arriver au mémoire que vous avez entre les mains et qui a été déposé à la députation provinciale le 1^{er} février 2010. Il nous apparaissait important d'insister sur cet aspect organisationnel, car l'une des principales critiques qu'ont émis les organismes communautaires invités, mais aussi certaines institutions publiques comme le *Centre de santé et de services sociaux de Gatineau*, est à l'effet que le processus de consultation proposé par le ministère, ne permettait pas que soient rejoints les citoyens touchés en première ligne par la pauvreté.

1^{er} étape : L'invitation au *Rendez-vous de la solidarité*

Les groupes communautaires de l'Outaouais ont reçu l'invitation à participer au *Rendez-vous de la solidarité 2009* à la dernière minute. En effet, si certains ont reçu l'invitation à 3 ou 4 semaines d'avis, d'autres l'ont reçue à 2 jours ouvrables d'avis. Il est clair que les groupes communautaires de l'Outaouais ne pouvaient accepter cela sans rien dire, car comment rejoindre les gens, nos membres, les citoyens premier concernés, avec aussi peu de temps? La réponse était claire : IMPOSSIBLE.

2^e étape : Organisation des groupes autour du CRO

Voyant quelques-uns de ses membres, invités à la consultation du MESS, le *Collectif régional de l'Outaouais (CRO) pour un Québec sans pauvreté* a convoqué d'urgence le milieu communautaire de l'Outaouais, afin de se concerter sur une stratégie qui permettra de faire entendre la voix des citoyens. RÉSULTAT : Si certains groupes préféreraient « boycotter » la consultation et d'autres non, tous s'entendaient sur l'importance d'organiser une consultation alternative qui permettra de rejoindre les citoyens. Ce qui a été fait.

3^e étape : Rejoindre les citoyens et leur donner la parole

Le CRO s'est immédiatement mis à la tâche et a formé un comité de travail qui a produit un document de consultation qui fût la base d'analyse de la consultation alternative. Le comité s'est ensuite afféré à organiser des rencontres de consultations partout en Outaouais. (Les organismes de Gatineau et de Papineau ont répondu à l'appel.) En tout dix-sept organismes et plus d'une centaine de citoyens ont eu la chance de s'exprimer sur divers aspects de la lutte pour l'élimination de la pauvreté.

Les groupes suivants ont mobilisé leurs membres pour la consultation parallèle : Gîte-Ami, Centre d'animation familiale, Maison d'amitié, Maison communautaire Daniel-Johnson, Soupe populaire, LABS du CIPTO, Antre-Hulloises, Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais, Action Santé Outaouais, Alliance Alimentaire Papineau, Association de l'Ouïe de l'Outaouais, Centre alimentaire d'Aylmer, Maison Alonzo-Wright et l'Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau. Centraide-Outaouais, la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais, RAPHO et AGIR, qui ne sont pas des groupes de base, ont également organisé des rencontres.

4^e étape : L'analyse et la rédaction – Les citoyens toujours présents!

Un comité de rédaction a été formé par le CRO, en vue d'analyser l'ensemble des propos exprimés par les participants. Le comité a produit une première version du rapport de consultation et cette version a été soumise à un groupe de participants volontaires, qui se sont rassemblés pour discuter du document et ainsi le bonifier. Le comité de rédaction a effectué les ajustements prescrits par le groupe de participants volontaires, pour ainsi donner la forme finale à ce travail collectif.

5^e étape : Le dépôt du rapport

Au moment de rédiger cette annexe, nous n'avons pas encore déterminé comment ce rapport sera déposé.

Rencontre de validation du rapport de consultation

Le comité de rédaction a soumis une proposition de rapport de la consultation parallèle à un groupe de personnes ayant participé aux rencontres de consultation, et ce pour fin de validation. La rencontre de validation s'est tenue le 20 janvier 2010 au Centre Jules-Desbiens en soirée. Une dizaine des 110 participantes à la consultation se sont volontairement déplacées pour partager leur point de vue. Voici le compte-rendu de cette soirée.

La soirée était animée par Vincent Greason et François Marchand. M. Greason a présenté l'ensemble du rapport aux participants pour ensuite animer les échanges. La soirée s'est terminée par une animation de François Marchand qui posait la question : Que fait-on de ce rapport?

Présentation du rapport et critiques des participantEs

Une présentation du rapport d'une trentaine de minutes a été suivie des échanges avec les participants. On recherchait deux types de commentaires : 1. Des critiques qui nous permettraient d'intégrer des éléments importants qui ont été nommés lors des consultations et que les secrétaires ou le comité de rédaction auraient oubliés; 2. Des commentaires inédits, mais pertinents. Toutefois, les commentaires appartenant à la deuxième catégorie ne peuvent être intégrés au rapport de consultation, ce qui n'est pas le cas de ceux de la première catégorie.

1. *Éléments à intégrer dans le rapport :*

- Les jeunes familles sont vulnérables, il est donc nécessaire d'en tenir compte.
- Reformuler la phrase suivante, afin d'éliminer un possible sous-entendu, que l'on souhaite que chaque enfant possède un ordinateur. Nous voulons plutôt que tous les enfants aient accès à un ordinateur à la maison. « Rendre accessibles un ordinateur et une connexion internet à la maison pour tous les enfants ». Même si l'idée de la connexion internet n'a pas été nommée lors de la consultation, il nous semble évident qu'un ordinateur sans connexion internet aujourd'hui, est considéré comme pratiquement sans intérêt;
- Modifier la solution suivante : « Aider financièrement les aidants naturels » par « Améliorer significativement l'aide financière aux aidants naturels »;
- Changer la formulation suivante : « Créer un programme d'aide au logement; » et la changer par « Améliorer le programme d'accès aux logements existant; »;
- Le groupe de validation propose de noter que la solution « baisser le prix des loyers » est irréaliste. Toutefois, il est clairement indiqué dans le rapport en introduction, que certaines des solutions suggérées sont réalistes, alors que d'autres le sont moins ou pas du tout. En conséquence, aucun changement ne sera fait, afin de ne pas intégrer des redondances;
- Afin de rendre plus accessible le terme « logement social », il sera ajouté entre parenthèses : (par exemple logement à prix modique, HLM);
- Il est proposé de modifier la formulation suivante : « Créer des mesures d'intégration au travail » en ajoutant l'adjectif mesure « volontaires »;

2. *Éléments inédits :*

- Les liens entre la qualité d'un logement et la santé de ses habitants;
- Il faut aussi tenir compte de la classe moyenne qui est susceptible de basculer dans la précarité.
- Concernant le coût de la vie, l'Outaouais est particulièrement touché par des augmentations de coûts reliées aux transports et au logement.
- Bonifier les prestations d'allocation familiale, entre autres en révisant le seuil d'éligibilité;
- Dans le domaine de l'éducation, une nouvelle solution : Libérer le contenu académique pour le rendre accessible universellement, entre autres via internet;
- certains participants nous informent que des mesures récentes (décembre 2009) ont été prises par le gouvernement du Québec afin d'« empêcher les cie d'augmenter la marge de crédit à notre insu, c'est-à-dire sans informer le consommateur;
- Finalement, certains participants tiennent à inscrire leur dissidence concernant la solution « augmenter l'âge minimal pour l'accès à une carte de crédit.

1-CAUSES

Économiques

21 témoignent que le système capitaliste favorise la cupidité.

6 groupes dénoncent le *système économique*:

capitalisme effréné axé sur la cupidité	2
mauvais investissement de fonds publics	2
mondialisation incontrôlée des marchés	1
détournement de fonds pour la guerre	1

5 groupes dénoncent *l'incitation à la consommation* :

système économique axé sur la surconsommation	3
exploitation de la pauvreté	1
offre excessive de jeux de hasard	1

2 groupes dénoncent le *système fiscal* :

lourdeur des taxes et des impôts	1
manque d'équité fiscale	1

3 groupes dénoncent l'iniquité socio-économique :

inégalités entre riches et pauvres	3
augmentation des salaires moindre que les prix	1

8 groupes dénoncent le *manque de compassion* :

manque de solidarité envers les pauvres	1
marginalisation des populations appauvries	1
réduction des programmes sociaux	1
négligence générale des besoins des familles	3
seuil de revenu trop bas pour allocation familiale	1
manque de soutien pour les familles monoparentales	1

1 groupe suggère que les indicateurs de développement soient orientés sur le *développement humain* plutôt que sur l'économie

Sociales

5 groupes signalent un *manque de culture citoyenne*:

manque d'éducation politique	1
fatalisme et soumission des mouvements sociaux	1
le communautaire a presque peur de la politique	1
influence de la religion chrétienne	1
la drogue sert à faire oublier	1

7 répondants mettent l'accent sur la *santé physique et mentale*:

difficulté d'accès aux soins pour personnes à faible revenu	1
la maladie peut mener à la pauvreté	1
problèmes de santé mentale	4
désinstitutionalisation	1

8 groupes pointent les <i>failles du filet social</i> :	
aide sociale insuffisante :	5
zone grise entre différents programmes de dernier recours	1
perte des avantages sociaux quand on quitte l'aide sociale	1
aide sociale coupée après revenus de 200\$ par mois	1
7 réponses concernent le <i>désavantage des femmes</i> :	
la pauvreté est inégalement répartie entre les sexes	1
le revenu des femmes est inférieur à celui des hommes	1
conciliation travail-famille et places en garderies	1
manque mesures sociales pour femmes seules (jeunes & âgées)	1
horaires de travail gardant sous le seuil de la pauvreté	1
difficultés d'emploi chez femmes immigrantes et autochtones	1
beaucoup de travail [féminin] est bénévole, non rémunéré	1
14 témoignages stigmatisent les <i>coûts du logement</i> :	
coût des logements :	9
logements sociaux	1
logements salubres et bien contrôlés	2
logements accessibles	1
ratio revenu/logement : il ne doit pas dépasser 50% :	1
tarif d'électricité trop élevé	1
1 groupe signale un <i>désavantage pour les ruraux</i> :	
Différences importantes entre milieu urbain et milieu rural	1
Politiques	
2 groupes signalent un <i>manque d'intervention de l'État</i> :	
manque de volonté politique	1
déresponsabilisation des gouvernements	1
5 groupes attribuent la pauvreté surtout au <i>manque d'emploi</i> :	
absence d'une politique de plein emploi	1
précarité des emplois	2
chômage	2
3 notent des difficultés à obtenir les <i>prestations de base</i> :	
des cas de CSST (accidents et maladie) traînent en longueur	1
il faut établir le droit à la sécurité du revenu	1
il faudrait établir un revenu minimum garanti	1
au lieu de besoins essentiels, on devrait plutôt parler de droits fondamentaux	1

2-SOLUTIONS

Économiques

1 proposition concerne l'emploi et la création de la richesse:	
transformation secondaire et tertiaire des ressources naturelles	1
5 propositions visent les riches:	
taxer les riches	1
éliminer les abris fiscaux	2

abolir la spéculation boursière	1
instaurer un plafond salarial [pour les dirigeants]	1
<u>2 propositions concernent les plus pauvres:</u>	
Réduire les coûts d'épicerie pour les personnes à faible revenu	1
Financer davantage l'accès aux médicaments	1
<u>5 propositions visent la réduction du coût de la vie:</u>	
diminuer les coûts de santé	1
geler les tarifs d'Hydro-Québec	1
tarifier les transports en commun selon le niveau de revenu	2
offrir revenu permettant d'étudier pour sortir de la pauvreté	1
indexer les revenus	1
<u>Sociales</u>	
<u>Actions pour la santé:</u>	
financer des ressources en santé mentale	1
encourager la 'fiducie volontaire' pour personnes inaptes	1
offrir plus de services hospitaliers pour la santé mentale	1
relier les centres de désintoxication aux autres services	1
augmenter les fonds pour la santé mentale	1
mettre l'accent sur la prévention	1
créer des mesures d'intégration au travail	1
<u>Solutions d'ordre collectif:</u>	
pallier le manque d'écoute et de soutien, l'isolement	2
trouver des solutions collectives aux problèmes sociaux	1
solutions structurantes pour les organismes communautaires	1
<u>Aide aux situation des femmes et des familles:</u>	
rendre accessibles des services adaptés pour les femmes	1
avoir une vision partagée, intégrée des droits des femmes	1
maintenir les services aux familles	1
augmenter le revenu des parents vivant de l'aide sociale	1
<u>Lutte contre les préjugés:</u>	
éviter de ghettoïser les pauvres	2
abolir les préjugés sur les pauvres, démystifier	1
diminuer les préjugés envers les personnes atteintes	1
soutenir familles ayant proche à problèmes de santé mentale	1
<u>Priorité au logement:</u>	
créer un programme d'aide au logement	1
construire des logements sociaux	1
baisser le prix des loyers	1
contrôler le ratio revenu/logement: ne pas dépasser 25%	1
offrir du logement avec support communautaire	1
favoriser le modèle des coopératives d'habitation	1
utiliser le programme d'Hydro-Québec	1
<u>Nécessité d'accroître le revenu:</u>	10

augmenter le salaire minimum	7
rendre les prestations plus accessibles	1
indexer l'aide sociale	2
<u>Régularité des prestations:</u>	4
ne pas déduire les pensions alimentaires et les allocations familiales du chèque d'aide sociale	1
offrir la gratuité des médicaments pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté	1
enlever les catégorisations (apte/inapte au travail)	1
abolir les 2 ans d'émancipation pour l'accès à l'aide sociale	1
<u>Mesures pour éviter le surendettement:</u>	7
augmenter l'âge minimal pour l'accès à une carte de crédit	1
prévenir l'endettement par cartes de crédit, 1, par exemple :	1
• empêcher les Cies de crédit d'augmenter la marge à notre insu	1
• obliger Cies de crédit à mieux informer des dangers du crédit	1
réglementer le niveau de marge de crédit en fonction du revenu	1
réglementer sévèrement la pub. qui engendre la surconsommation	1
encourager la pratique religieuse et spirituelle	1
<u>Mesures pour éviter la disette de fin de mois:</u>	2
verser le salaire chaque semaine plutôt qu'aux 2 semaines	1
établir des mesures égalitaires à la Régie des rentes du Québec	1
<u>Politiques</u>	
<u>mesures juridiques:</u>	6
donner des moyens d'appliquer de la loi 112 de 2002	1
donner priorité aux besoins humains	1
traiter les aliments comme bien commun, non bien de consommation	1
voir alimentation comme droit à protéger par structure politique	2
développer ou appliquer de nouveaux indicateurs de la pauvreté, par ex. l'indice de développement humain de l'ONU au lieu du PIB	1
<u>Développer la prise en charge responsable:</u>	5
valoriser le pouvoir d'agir (empowerment) des individus	1
créer un programme de prise en charge des gens démunis étalé sur cinq ans	1
rémunérer équitablement les travailleurs du milieu communautaire	1
favoriser le partenariat, les actions de quartier, l'implication des démunis eux-mêmes	1
encourager les initiatives d'économie sociale du type Dépanneur Sylvestre)	1
<u>Mesures concernant l'école:</u>	3
rendre plus rigoureux l'enseignement au Primaire et Secondaire pour mieux développer le jugement pratique	1
adapter l'école au goût et aux intérêts de l'enfant	1
informer parents des services disponibles pour enfants à l'école	1

3-REVENDEICATIONS

ÉCONOMIQUES

hausser le revenu des travailleurs	2
redistribuer équitablement la richesse collective	1
aider financièrement les aidants naturels	1

Éviter l'endettement des jeunes:

fixer un âge minimal pour avoir accès à une carte de crédit	1
---	---

21

SOCIALES

Garderies:

ne pas investir toutes les ressources publiques dans les garderies	6
mais en investir aussi dans l'aide aux parents à la maison	3
subventionner garderies seulement pour personnes à faible revenu	1
établir le prix de garderie proportionnellement au revenu	1
transformer les garderies privées en garderies subventionnées	1

Aide financière aux études:

créer un compte en banque pour l'enfant auquel contribueront les parents et le gouvernement	4
améliorer l'aide financière aux études	1
favoriser accès à la scolarité pour personnes à faible revenu	1
rendre accessible ordinateur à la maison pour tous les enfants	1

Santé et alimentation:

soutenir les parents des enfants souffrant de problème de santé	2
réinstaurer les berlingots de lait à l'école	1

Groupes vulnérables:

indexer les pensions de vieillesse	2
accroître l'accessibilité des services pour les handicapés	1

POLITIQUES

Éviter la discrimination par la richesse:

donner accès aux soins de <i>santé</i> pour personnes à faible revenu	1
donner accès aux soins <i>dentaires</i> pour personnes à faible revenu	1

Rendre le logement abordable:

plafonner le coût du logement en fonction du revenu	2
contrôler le coût des logements en les classifiant par étoiles	1

Maintenir des secours d'urgence:

assurer l'accès à des services de dernier recours	4
---	---

Favoriser la prise en charge personnelle/le pouvoir d'agir:

financer les Tables et les Coalitions de citoyens	1
---	---

14 comptes rendus de consultation auxquelles ont participé 18 groupes communautaires et 110 participantEs.

*Compilation réalisée par Achille Joyal, membre du CRO (Outaouais)
secrétaire exécutif de la Maison Alonzo Wright, le 5 janvier 2010.*